

Le Canada a oeuvré en vue d'intensifier les pressions de la communauté internationale contre l'apartheid, et il a contribué à mobiliser les capacités particulières du Commonwealth en vue d'essayer de mettre fin à la destruction de l'Afrique australe. Le Canada applique toutes les sanctions convenues à Londres le mois dernier par les dirigeants de six pays du Commonwealth. Toutefois, les pressions ne seront pleinement efficaces que si la communauté internationale fait front commun et je demande instamment à tous les pays, particulièrement à ceux qui entretiennent d'importantes relations économiques avec l'Afrique du Sud, de mettre en oeuvre d'urgence de nouvelles mesures concrètes.

M. le Président,

Le terrorisme international nous menace tous et il nous faut agir de concert pour le combattre. Les Nations Unies, agissant d'une façon qui devrait caractériser toutes leurs activités, ont énoncé cet objectif et répondu à ce besoin au cours de l'année qui vient de s'écouler. Tous les Etats membres sont d'accord sur la menace que pose le terrorisme international. Pendant la dernière session, le Conseil de sécurité a condamné à l'unanimité et sans équivoque tous les actes de prise d'otages et d'enlèvement. A cette même session, l'Assemblée générale a condamné d'une seule voix tous les actes, méthodes et pratiques terroristes. L'Organisation a alors donné sa pleine mesure.

Ces déclarations doivent, bien entendu, être assorties de mesures concrètes et précises. Le Canada a pris, auprès de l'Organisation de l'Aviation civile internationale, une initiative visant à consolider la structure du droit international contre le terrorisme. Nous proposons d'établir un accord en vertu duquel toutes les parties s'engageraient à poursuivre ou à extradier toutes les personnes qui commettent des actes de violence dans les aéroports internationaux. Je suis sûr que la communauté internationale appuiera entièrement cette initiative. Je suis persuadé également que la volonté collective des membres des Nations Unies, exprimée par des mesures concrètes de ce type, sera décisive dans notre lutte commune contre ce fléau de notre temps.

M. le Président,

Je n'ai abordé que quelques-uns des problèmes dont l'Organisation devra débattre au cours de la présente session et de celles qui suivront. Pour difficiles qu'ils soient, je reste confiant dans la capacité des Nations Unies de répondre à nos besoins communs, et de le faire efficacement. Nous devons seulement lui en donner les moyens et lui indiquer l'orientation à suivre. Pour leur part, les Canadiens